



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **CLAS2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	4
Programme détaillé par matière .....	4
Enseignements supplémentaires .....	10
Prérequis entre cours .....	11
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	11
Informations diverses .....	12
Conditions d'accès .....	12
Règles professionnelles particulières .....	16
Pédagogie .....	16
Evaluation au cours de la formation .....	16
Mobilité et internationalisation .....	16
Formations ultérieures accessibles .....	17
Gestion et contacts .....	17

## CLAS2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Dans le domaine linguistique, l'accent est mis sur l'étude scientifique du fonctionnement et de l'histoire des langues classiques, ainsi que sur le perfectionnement de la maîtrise active du grec et du latin (exercices de version, thèmes ou lecture cursive).

Dans le domaine de la littérature, l'histoire littéraire et le commentaire des auteurs incluent tous les outils de l'analyse philologique (grammaire, critique textuelle et étude des sources, etc.), mais aussi les méthodes modernes de l'analyse littéraire (intertextualité, narratologie, etc.).

#### Votre profil

Vous

- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques des civilisations classiques ;
- souhaitez développer votre capacité à mener à bien une recherche originale et à en défendre les résultats ;
- cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- désirez enrichir votre profil de compétences professionnelles et bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

#### Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres anciennes entreprennent leurs études par goût ou par passion de l'antiquité et si la plupart d'entre eux ont choisi de présenter l'agrégation, la moitié travaille dans l'enseignement.

Les études anciennes mènent les jeunes diplômés dans le secteur privé, le secteur public et la recherche. Ils y occupent des postes et des fonctions variés pour lesquels leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une formation méthodologique exigeante et appliquée à votre sujet de recherche ;
- une large ouverture interdisciplinaire : histoire, archéologie, philosophie, etc. ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ;
- la possibilité d'orienter votre parcours vers des secteurs professionnels appliqués.

## CLAS2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques** forme des spécialistes dans l'étude des textes rédigés en grec et en latin. Par le travail sur les sources originales, ce master développe la capacité d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur ou une question de société.

Le défi qui s'offre au diplômé, dans une civilisation de l'instant comme la nôtre, est de promouvoir l'analyse rigoureuse des faits sur la base des sources premières et dans une perspective à long terme, de développer un esprit critique et une autonomie intellectuelle, et d'acquérir une expertise pointue dans les domaines linguistique, historique et culturel, aux sources de la civilisation européenne et occidentale.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

#### 1. Maîtriser et appliquer des savoirs dans le domaine spécifique des langues et littératures classiques.

- 1.1. Maîtriser les deux langues anciennes classiques au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe) et de la dialectologie, dans leur fonctionnement synchronique et leur évolution diachronique.
- 1.2. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes grecs et latins, dans le cadre de différentes activités : exercices de thème et de version, recherches personnelles, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits.
- 1.3. Acquérir une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures grecque et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de ces textes.
- 1.4. Comprendre les mécanismes de la transmission des textes grecs et latins, de leur rédaction originale dans l'Antiquité aux éditions contemporaines.

#### 2. Développer une approche scientifique des sociétés et cultures antiques en lien avec les langues et littératures classiques.

- 2.1. Avoir une bonne connaissance de l'histoire du monde gréco-romain (institutions, sociétés, philosophie, religions et cultures).
- 2.2. Situer les textes dans leurs contextes historique et culturel en vue d'en saisir la pertinence dans un projet de reconstruction historique.
- 2.3. Maîtriser les démarches du comparatisme linguistique, littéraire et culturel.
- 2.4. Établir des liens entre traditions culturelles, entre langues comme moyen d'expression, entre passé et présent.
- 2.5. Grâce au choix de cours à option, approfondir sa connaissance des cultures antiques (grecque, latine et chrétienne), des cultures byzantine, médiévale et moderne s'exprimant en grec et en latin, ou des langues et civilisations orientales.

#### 3. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats.

- 3.1. Collecter les informations au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus pertinent des sources primaires (en langues anciennes), de traduire ces textes et de les analyser de façon critique, d'établir et utiliser une bibliographie pertinente des sources secondaires.
- 3.2. Développer une méthodologie spécifique au sujet traité et la mettre en Œuvre dans le traitement du sujet.
- 3.3. Traiter un sujet bien délimité : fournir un état de la question, définir une problématique, produire une argumentation claire et structurée, formuler des résultats.
- 3.4. Examiner une thématique en mettant en évidence ses origines, son développement, sa circulation et son éventuelle permanence au sein des littératures grecque et latine.
- 3.5. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).
- 3.6. Communiquer oralement les résultats d'un travail de recherche personnel, en adaptant cette communication au public cible.

#### 4. Acquérir et développer des compétences générales utilisables en milieu professionnel.

- 4.1. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
- 4.2. Gérer tout type d'information : récolter et analyser des informations, les classer, estimer leur degré de pertinence.
- 4.3. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact.
- 4.4. Faire preuve d'un esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates.
- 4.5. Acquérir l'autonomie nécessaire au développement des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

#### 5. Si l'étudiant a suivi la finalité approfondie : développer une approche scientifique en philologie classique axée vers la recherche.

- 5.1. Appréhender les langues et littératures grecques et latines dans leur évolution, jusqu'aux époques plus récentes.
- 5.2. Étudier les documents originaux (épigraphiques ou paléographiques) et procéder à une édition critique de textes.

#### 6. Si l'étudiant a suivi la finalité didactique : Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine des langues et littératures anciennes, orientation classiques, et pouvoir y évoluer positivement.

- 6.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.
- 6.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, le diplômé est capable de :

- Maîtriser différentes méthodes et stratégies pour apprendre aux élèves à traduire de manière pertinente et correcte des textes anciens.
- Maîtriser différents outils et stratégies pour apprendre aux élèves à produire des commentaires personnels et autonomes.
- Maîtriser les principaux outils fournis par les nouvelles technologies pour mieux intégrer l'élève dans l'apprentissage des langues anciennes.

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (90 crédits), constitué de :
  - d'un mémoire (30 crédits) ;
  - de cours de langues et littératures grecques et latines (40 crédits) ;
  - de cours de sciences auxiliaires (au moins 10 crédits) ;
  - de cours de comparatisme (au moins 5 crédits) ;
  - d'autres cours (le solde éventuel des crédits, pour un maximum de 5 crédits)
- d'une finalité au choix (30 crédits) :
  - finalité approfondie
  - finalité didactique

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

## CLAS2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

### Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### ○ Mémoire (30 crédits)

○ LCLAS2899	Mémoire	[FR] [q1+q2] [] [30 Crédits]	⊗	X
-------------	---------	------------------------------	---	---

### ○ Langues et littératures grecques et latines (40 crédits)

Tous les cours sont bisannuels. Au terme du master 120, tous ces cours auront été suivis à raison d'un cours de grec et de latin durant chaque quadrimestre.

## o Années impaires

o LGLOR2221	Dialectologie grecque		FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
o LGLOR2541	Séminaire de littérature grecque	Charles Doyen	FR [q2] [45h] [5 Crédits] ☉ 🌐 > English-friendly	X	X
o LGLOR2431	Séminaire d'auteurs latins	Aaron Kachuck	FR [q1] [45h] [5 Crédits] ☉ 🌐 > English-friendly	X	X
o LGLOR2231	Linguistique historique du latin		FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X

## o Années paires

o LGLOR2232	Dialectologie italique et latin archaïque		FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
o LGLOR2532	Séminaire de littérature latine		FR [q2] [45h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
o LGLOR2422	Séminaire d'auteurs grecs		FR [q1] [45h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
o LGLOR2222	Linguistique historique du grec		FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X

## o Sciences auxiliaires (au moins 10 crédits)

Tous les cours sont bisannuels. Au moins deux cours en premier et/ou en second bloc annuel devront être suivis.

⌘ LFIAL2180	Séminaire d'épigraphie grecque	Jean-Sébastien Balzat	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ☉ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LFIAL2181	Séminaire d'épigraphie latine		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
⌘ LGLOR2172	Séminaire de paléographie et d'édition de textes grecs		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ☉ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LGLOR2171	Séminaire de paléographie et d'édition de textes latins	Sébastien Moureau	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
⌘ LARKO2270	Numismatique: antiquité		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ☉ 🌐 > English-friendly	X	X

## o Comparatisme (au moins 5 crédits)

Tous les cours sont bisannuels. Au moins un cours en premier ou en second bloc annuel devra être suivi.

⌘ LGLOR2802	Grammaire comparée des langues indo-européennes		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
⌘ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X
⌘ LGLOR2204	Séminaire de traduction littéraire des langues anciennes vers le français : histoire, théorie et pratique	Aline Smeesters	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ☉ 🌐	X	X

## ⌘ Autres cours (le solde éventuel des crédits, pour un maximum de 5 crédits)

L'étudiant-e peut suivre au maximum un autre cours en premier ou en second bloc annuel :

- un cours de la finalité approfondie.

- pour l'étudiant-e inscrit-e à la finalité didactique, un cours de didactique d'une autre discipline (à condition d'effectuer 10h de stage d'enseignement de cette discipline).

## Liste des finalités

L'étudiant choisit une des deux finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> [Finalité approfondie](#) [ prog-2024-clas2m-lclas200a ]

> [Finalité didactique](#) [ prog-2024-clas2m-lclas200d ]

## Finalité approfondie [30.0]

Formation à la recherche dans le domaine de la philologie classique. Cette finalité permet également à l'étudiant d'approfondir ses connaissances de l'évolution des langues et des civilisations classiques dans la longue durée.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### o Recherche et communication scientifique (10 crédits)

Ces deux séminaires sont bisannuels. Un séminaire sera suivi en premier bloc annuel et l'autre en second bloc annuel.

○ LGLOR2001	Séminaire de recherche et communication scientifiques A	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LGLOR2002	Séminaire de recherche et communication scientifiques B	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

#### o Approfondissement (20 crédits)

Quatre cours à choisir librement en premier et/ou en second bloc annuel parmi la liste suivante :

##### ⌘ Grec biblique et byzantin

⌘ LGLOR2781	Grec biblique (Nouveau Testament)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
⌘ LGLOR2782	Grec biblique (Ancien Testament)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LGLOR2791	Grec byzantin A	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LGLOR2792	Grec byzantin B	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LGLOR2523	Questions d'histoire byzantine	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LGREC1100	Grec - Niveau élémentaire	FR [q1+q2] [90h] [5 Crédits] △ 🌐	X	X
⌘ LGREC1300	Grec - Niveau intermédiaire	FR [q1+q2] [90h] [5 Crédits] △ 🌐	X	X
⌘ LGREC1500	Grec - Niveau approfondi	FR [q1+q2] [90h] [5 Crédits] △ 🌐	X	X

##### ⌘ Latin médiéval et néolatin

⌘ LGLOR2502	Histoire de la littérature latine du Moyen Âge	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LHIST2210	Codicologie	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

				Bloc annuel	
				1	2
✘ LGLOR2501	Auteurs latins de la fin du Moyen Age et des Temps Modernes	Aline Smeesters	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LHIST2430	Diplomatique du moyen âge, y compris des notions de chronologie, de sigillographie et d'héraldique	Paul Bertrand	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LFIAL2150	Histoire de l'humanisme	Agnès Guideroni Aline Smeesters	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ EGLOR2507	Neolatijn: taal en literatuur (KU Leuven)		NL [q2] [39h] [5 Crédits]	X	X

✘ **Histoire antique**

✘ LHIST2361	Gouvernance et sociétés : questions approfondies I (antiquité grecque)		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LHIST2371	Gouvernance et sociétés : questions approfondies II (antiquité romaine)		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LHIST2711	Questions approfondies d'histoire économique (antiquité)		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LHIST2731	Religions de Rome et du monde romain	Françoise Van Haeperen	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X

✘ **Archéologie antique**

✘ LARKO2350	Archéologie grecque	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [45h] [5 Crédits] > English-friendly	X	X
✘ LARKO2342	Archéologie de la protohistoire égéenne [M]		FR [q1] [45h] [5 Crédits] > English-friendly	X	X
✘ LARKO2372	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Marco Cavalieri	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	X	X
✘ LARKO2360	Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie	Marco Cavalieri	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X

✘ **Histoire des sciences et de la pensée**

✘ LFIAL2552	Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LFIAL2551	Séminaire d'Histoire des sciences du moyen âge	Godefroid De Callatay Baudouin Van den Abeele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LFILO2142	Philosophie ancienne (questions approfondies) - Ancient Philosophy (Advanced Studies) [M]	Pierre Destrée	EN [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LFILO2143	Philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance (questions approfondies) - Medieval and Renaissance Philosophy (Advanced Studies) [M]		FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X

✘ **Histoire du christianisme**

✘ LTHEO2321	Questions de patrologie I		FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LTHEO2322	Questions de patrologie II		FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LTHEO2341	Questions d'histoire du Christianisme : Antiquité		FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X

✘ **Langues orientales**

Cours de langues et civilisations orientales (e.a. égyptien, akkadien, ougaritique, hittite, langues asiatiques, hébreu, araméen, vieux perse, vieux slave, sanskrit, langues bouddhiques, védique, arménien, géorgien, syriaque, arabe) à choisir parmi les cours du [Master \[120\] en langues et littératures anciennes, orientation orientales](#).

✘ **Autres cours (maximum 5 crédits)**

Au maximum un autre cours à choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le titulaire du cours et le secrétaire de jury.

## Finalité didactique [30.0]

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et littératures anciennes, orientation classiques qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur le programme de master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2<sup>e</sup> quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1<sup>er</sup> quadrimestre du deuxième bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### o A) Stages en milieu scolaire

<p>○ LGLOR9001</p>	<p>Stages d'observation et d'enseignement : langues et littératures anciennes</p> <p>Dans le master, les 50h de stages seront équitablement réparties sur les deux blocs annuels, mais elles seront validées dans le bloc annuel 2.</p>		<p>(FR) [q1+q2] [50h] [6 Crédits] 🌐</p>	<p>x</p>
--------------------	---	--	---	----------



## o B) Cours et séminaires disciplinaires

## o Didactique de la discipline

o LGLOR2540	Didactique des langues anciennes - réflexion sur les programmes et communication scientifique	Grégory Clesse	FR [q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	----------------	------------------------------------	---	---

## o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

o LGLOR2550	Théorie et analyse des pratiques d'enseignement de langues et littératures anciennes <i>Dans le master, les exercices d'analyse des pratiques, qui seront centrés sur l'accompagnement et l'intégration des stages, seront répartis sur les deux blocs annuels mais ils seront validés dans le 2e bloc.</i>		FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐		X
-------------	--	--	-----------------------------	--	---

## o C) Cours et séminaires transversaux

## o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

☒ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.		FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
☒ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.		FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X

## o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

☒ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)		FR [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
☒ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)		FR [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
o LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité <i>L'étudiant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit l'AGRE2220S (2q).</i>	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Véronique Lemaire	FR [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
o LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.)	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X	X

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Langues grecque et latine : (40 crédits)

○ LFIAL1770	Grec I		FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1270	Grec II		FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1321	Grec III A		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LGLOR1322	Grec III B		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LFIAL1180	Latin I		FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1230	Latin II		FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1331	Latin III A		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LGLOR1332	Latin III B		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

## o Auteurs grecs et latins (10 crédits)

✂ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

## o Littératures grecque et latine (5 crédits)

✂ LGLOR1422	Littérature grecque		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LGLOR1431	Littérature latine		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## CLAS2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#).

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Introduction aux études classiques ;
- Civilisations de l'antiquité (philosophie, histoire et archéologie) ;
- Langue et littérature grecques ;
- Langue et littérature latines ;
- Philosophie ;
- Histoire et critique historique ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</a>		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a>	Avec la <a href="#">Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</a> <b>et à condition</b> qu'il ait suivi les cours de langue et littérature grecques dans sa majeure et les cours suivants dans	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master.

	la mineure : LGLOR1230, LGLOR1331 ou LGLOR1332, LGLOR1431 et un cours d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732)		S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	Avec la <b>Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition</b> qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <b>enseignements supplémentaires</b> intégrés dans le programme de master.  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <b>enseignements supplémentaires</b> intégrés dans le programme de master.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <b>enseignements supplémentaires</b> intégrés dans le programme de master (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/latin)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/...)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en langues et lettres anciennes (programme comportant l'étude du latin et/ou du grec).		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Accès sur dossier</b> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <b>conditions d'accès spécifiques</b> .

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licence en langues et littératures classiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
<a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes</a> <a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes</a>		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a> <a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a>		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .  En cas d'admission, maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ).

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

### Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes.
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme.
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Les différents parcours proposés dans le programme (finalités) offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquérir ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents modules de programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent.

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive, inspirée des principes du projet « gérer sa formation » (autonomie de l'étudiant assurée grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, e-learning, équipes d'enseignants, pratique de la communication orale et écrite, etc.). Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des sciences de l'Antiquité.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et de littératures grecques ou latines peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer **des stages** en Belgique ou à l'étranger. Les stages sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)



## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

L'étudiant peut accéder au [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#), ou au [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#), s'il a suivi le programme requis dans l'une des mineures suivantes durant son bachelier (voir les conditions d'admission du master visé) :

- la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome
- la Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne
- la Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

### 4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

### 5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

*Dernière mise à jour : mars 2020*

---

## GESTION ET CONTACTS

### Gestion du programme

## Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Jan Tavernier](#)

Jury

- Président: [Jan Tavernier](#)
- Secrétaire: [Aaron Kachuck](#)
- 3e membre du jury restreint: [Leonid Kulikov](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)